



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 15.02.2017 / No : 7 / 2017

Ouverture : 20:00

Local : Salle St-Félix

Présidence	Christian Roth
Secrétaire municipal	Daniel Felley
Rédacteur du PV	Daniel Felley
Membres présents	Nicolas Dupont Alain Hugo Stéphane Moix Sébastien Rhoner Gérard Birrer Samuel Veuthey
Participants	env. 100 personnes

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à cette Assemblée et leur adresse les plus cordiaux messages pour 2017 de la part du Conseil communal.

L'année 2016 a été rythmée par les événements importants suivants :

- dissolution de l'Association du CO de Martigny, avec la vente des bâtiments de St-Jeanne Antide et du CO de Leytron,
- la gestion administrative du CO Fully-Saxon confiée à la société ASSCOM SA Martigny pour une durée de deux ans,
- l'accueil des nouvelles Autorités de Bouliac,
- les travaux en cours à la salle polyvalente suite à l'incendie. La salle devrait être mise à disposition de la population en mai prochain,
- l'efficacité des ouvrages de protection des torrents suite aux intempéries de juillet 2016 dans le Torrent de Vella. A ce sujet, il reste à améliorer la structure de l'Etat Major en cas de Catastrophes. Ce dossier a été confié à M. le conseiller Sébastien Rhoner,
- des contacts pris avec M. Damien Pedroni pour collaborer au contrôle thermique des nouvelles constructions,
- le projet d'agglomération du Coude du Rhône,
- l'aménagement d'un parking derrière le Casino et la démolition des anciens bâtiments,
- le 10ème Forum économique qui s'est déroulé au Casino,
- le début des travaux d'installation des parois anti-bruit CFF. Le chantier devrait durer jusqu'en février 2018,
- le début du chantier lié à la pose de parois anti-bruit sur l'A9,
- le succès de la dernière Fête de l'Abricot avec tous les remerciements et les félicitations au Comité d'organisation,
- l'achat d'une nouvelle dameuse pour l'entretien de la piste de luge, avec malheureusement l'annulation, cette année encore, de la manche du Trophée de la Luge,
- la démission du poste de commandement du Corps des sapeurs-pompiers de M. Frédéric Vouillamoz, après 30 ans d'engagement au service de la collectivité. Au nom du Conseil communal et de la population, le Président lui adresse ses sincères remerciements pour son engagement et sa disponibilité. Il souhaite d'ores et déjà plein succès à son remplaçant,

- M. le commandant Yann Blardone.
- les élections communales et la présence à cette assemblée des nouvelles Autorités politiques.

#### Ordre du jour de la séance :

- 07.01. Protocole de l'Assemblée Primaire du 13 juin 2016
- 07.02. Budget 2017
- 07.03. Approbation du budget 2017
- 07.04. Nomination de l'organe de révision pour la période 2017-2020
- 07.05. Planification financière 2017-2020
- 07.06. Divers

#### **7.01 PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 13 JUIN 2016**

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le protocole est approuvé tel que présenté.

#### **7.02 BUDGET 2017**

Le Président commente les comptes de fonctionnement de la gestion ordinaire et des services autofinancés.

Le budget présente une marge d'autofinancement des comptes ordinaires de Fr. 3'246'300.00, des investissements nets de Fr. 4'240'800.00 et des amortissements de Fr. 2'735'400.00. En ce qui concerne les Services autofinancés, la marge d'autofinancement est de Fr. 1'514'400.00, les investissements nets de Fr. 4'154'200.00 et les amortissements de Fr. 746'700.00.

Il évoque la volonté du Conseil de maintenir le coefficient d'impôts à 1,2 et l'indexation à 160 %.

Il précise que l'insuffisance de financement des investissements est pratiquement garantie par les emprunts effectués de manière anticipée par le Conseil communal avec l'accord des Assemblées Primaires.

A ce jour, la situation de la Commune est saine, notamment en ce qui concerne les liquidités. Cependant, il convient d'être prudent, étant donné que la marge d'autofinancement est grandement influencée par l'attribution du fonds de la péréquation de Fr. 2'929'800.00 par le Canton.

#### **7.03 APPROBATION DU BUDGET 2017**

Aucune question n'étant posée, le Président soumet le budget à l'approbation de l'Assemblée Primaire, laquelle l'adopte à l'unanimité.

#### **7.04 NOMINATION DE L'ORGANE DE RÉVISION POUR LA PÉRIODE 2017-2020**

Le Président fait savoir que, selon les dispositions de la Loi sur les Communes, le réviseur des comptes est nommé par l'Assemblée Primaire pour la période législative.

Compte tenu de l'excellente collaboration depuis 4 ans avec la fiduciaire Dini & Chappot, active depuis plus de 40 ans à Martigny et riche en expériences, le Président propose de poursuivre cette collaboration pour la période législative en cours.

Soumise au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité de l'Assemblée.

## **7.05 PLANIFICATION FINANCIÈRE 2017-2020**

Le Président commente le planning financier et relève les éléments essentiels suivants :

- concentration des principaux investissements en début de période législative, avec notamment pour 2017, un montant d'investissements nets de Fr. 8'395'000.00 sur les 18,5 mios prévus pour la période 2017-2020,
- des investissements importants liés, notamment, à l'agrandissement de la STEP, à la construction des murs anti-bruit sur l'A9, à la liaison entre le Torrent de Vella et le Grand-Canal et à la 4ème étape du remplacement des conduites d'irrigation,
- la valeur (Fr. 10 mios) des bâtiments et terrains faisant partie du patrimoine financier (c'est-à-dire l'ensemble des biens et terrains qui ne sont pas nécessaires à la gestion d'une commune) qui pourraient en cas de nécessité être vendus par la Municipalité.

La mission du Conseil sera, dans la mesure du possible, d'obtenir une marge d'autofinancement nette d'environ 4 à 4,5 mios par année, pour financer les investissements et couvrir les amortissements légaux.

## **7.06 DIVERS**

Répondant à une question de **M. Raymond Minger**, le Président fait savoir que le Casino est toujours en activité et qu'un nouveau contrat de bail a été signé le 1er décembre 2016 avec la société Gourmet Service Sàrl. La volonté du nouvel exploitant est de redynamiser le restaurant et d'organiser différentes activités, dont notamment des thés dansants. Le "Corps de Musique" et "La Concordia" organiseront leur concert annuel dans la grande salle du Casino.

**Mme Myriam Darioli Bongji**, intervenant au nom des habitants des Mayens de Saxon, demande au Conseil de reconsidérer l'ensemble de l'organisation des transports d'élèves résidant dans les Mayens. A ce jour, ils seraient entre 20 et 30 enfants scolarisés. Le Président répond que le Conseil communal se déterminera sur la base de la demande écrite qui sera transmise à l'Administration communale.

A la suite d'une intervention de **Mme Annik Haarsma** concernant l'utilité d'un bus pour les personnes autres que les élèves, le Président prend bonne note que les parents et les personnes intéressées au bus seraient prêtes à contribuer au financement de ce mode de transport.

Suite à une remarque de **M. André Bollin** concernant les possibilités d'agrandissement de l'école, M. le conseiller Birrer fait savoir qu'actuellement les surfaces sont adaptées aux besoins et que selon les statistiques 2019, la tendance serait plutôt à la diminution du nombre d'élèves.

Le Président relève l'excellente collaboration entre la Directrice de la Crèche et la Coordinatrice du réseau de mamans de jour concernant l'organisation des repas, en réponse à une remarque de **Mme Cynthia Achermann** en lien avec le refus de la Directrice d'accepter un de ses 5 enfants pour des dîners à l'UAPE.

Suite à une remarque de **M. Frédéric Perrier**, le Président répond qu'on ne peut pas comparer une concession de transports pour le tronçon Riddes - La Tzoumaz et une éventuelle concession de transports Saxon - Les Mayens de Saxon. **M. Bernard Mayencourt** propose aux habitants des Mayens d'organiser du covoiturage, voire un pédibus !

Répondant à une question de **M. Sacha Rhoner** concernant le manque de signalisation pour la zone 30 km/h, le Président fait savoir que les travaux de mise en conformité de la signalisation sont en cours.

Répondant à une intervention de **Mme Virginie Mermoud** concernant l'organisation des écopoints et des aides financières qui pourraient être apportées aux familles, M. le conseiller Moix fait savoir que :

- la "Commission Energie" travaille sur le label Gold, notamment en ce qui concerne la mise en place des écopoints,
- des cours sont organisés au niveau scolaire,
- il y aura lieu d'améliorer les possibilités de faire du compost,
- les subventions annoncées initialement par l'Office Fédéral de l'Environnement se sont considérablement réduites,
- il n'a pas été possible de faire passer au canton le dossier de Saxon comme "projet pilote".

En ce qui concerne des plaintes concernant la vitesse excessive de véhicules dans certains quartiers du Vacco et le long de la Route du Canal, le Président fait savoir qu'à chaque demande des citoyens des contrôles sont effectués par la Police Intercommunale. Selon les rapports de police complets adressés régulièrement à l'Autorité, les vitesses sont très généralement respectées par les automobilistes.

Suite à une intervention de **Mme Dora Tzaud**, le Président fait savoir que le Service Technique procédera à une vision locale de la Rue de l'Autoroute, dont les travaux de finition auraient mal été exécutés.

Répondant à une question de **Mme Patricia Falquet**, M. le conseiller Hugo fait savoir qu'un montant de Fr. 5'000.00 est prévu pour faire l'étude du réaménagement du Chemin du Bay, étant précisé que les travaux devraient être exécutés dans le courant de la période législative.

Suite à une remarque concernant les terrains mal entretenus ou jonchés de déchets divers, le Président annonce d'ores et déjà que le Conseil communal, en collaboration avec les Scouts et les employés des Travaux Publics, organisera en mai prochain un vide grenier sur deux jours. Il précise qu'il a invité les membres du Conseil à effectuer plusieurs sorties à vélo sur l'ensemble du territoire communal pour se rendre compte des améliorations qui pourraient être apportées au bien-être de la population.

Avec l'accord de l'Assemblée Bourgeoisiale, le Président a le plaisir d'offrir à l'ancien Président, **M. Léo Farquet**, ainsi qu'aux membres de sa famille, la Bourgeoisie d'honneur de la Commune de Saxon en remerciement de son dévouement, de son travail et de tout ce qu'il a apporté pendant 28 ans à la population de Saxon.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21h15 en invitant les membres présents à partager le verre de l'amitié.

Le Président :

Christian Roth

Le Secrétaire :

Daniel Felley